



Travail et famille

Une politique d'entreprise favorable à la famille représente un gain tant pour l'entreprise que pour les employé/es. Cela ne s'applique pas uniquement aux grandes sociétés, mais également aux petites et moyennes entreprises. Lorsque les employé/es peuvent organiser leur travail professionnel de manière à pouvoir satisfaire à leurs obligations familiales, éducatives et ménagères sans ressentir un fardeau excessif, non seulement on enregistre moins d'absences au travail, mais les employé/es sont motivés et leurs prestations sont bonnes. C'est pourquoi la conciliation entre la profession et la famille est un sujet important de la promotion de la santé en entreprise.

Concilier la vie de famille et la profession signifie que les hommes et les femmes peuvent combiner activement une responsabilité familiale et un engagement de vie professionnelle, sans qu'ils soient désavantagés au niveau du salaire, des chances de faire carrière, des possibilités de formation continue et de la répartition des tâches.

Quelles sont les mesures que vous avez appliquées jusqu'à présent, afin que vos employé/es – femmes et hommes – puissent tout concilier ?

Sous le titre *Fairplay-at-work*, le bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) présente sur internet un programme qui vous montre comment vous pouvez organiser votre entreprise de manière encore plus favorable à la famille.

La campagne Fair-play-at-work se trouve sous :

www.equality-office.ch → L'égalité dans la vie professionnelle / Conciliation des vies professionnelle et familiale

www.fairplay-at-work.ch

Avec le soutien de l'Union des arts et métiers et de l'Union patronale suisse, le secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a élaboré le *manuel PME "Travail et famille"*. Il comprend des mesures pour concilier le travail et la famille dans les petites et moyennes entreprises.

Le manuel PME peut être téléchargé sous l'adresse suivante :

www.seco.admin.ch

Il est également disponible sous la forme d'un classeur pratique, que vous pouvez commander gratuitement à la même adresse internet.